

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Wahlen
Schlagworte	Kantonale Ersatzwahlen
Akteure	Nidwalden
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernath, Magdalena
Hohl, Sabine
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Bernath, Magdalena; Hohl, Sabine; Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, Kantonale Ersatzwahlen, Nidwalden, 2005 – 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Kantonale Ersatzwahlen	2

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen

WAHLEN
DATUM: 01.01.2016
DIANE PORCELLANA

En 2016, plusieurs cantons (**UR, SZ, FR, BS, SH, SG, AG, TG**) ont renouvelé leurs **autorités cantonales**. La composition partisane des exécutifs est restée inchangée dans les cantons de Schwytz, Fribourg, Bâle-Ville, Schaffhouse, Saint-Gall et Thurgovie. Excepté Bâle-Ville, elle reflète des majorités bourgeoises ou de centre-droite. En Argovie, les Verts ont perdu un siège au profit de l'UDC, renforçant ainsi la majorité de centre-droit. Dans le canton d'Uri, l'UDC a été congédiée après six ans au Conseil d'Etat. A présent, le PLR possède autant de sièges que le PDC. Le canton d'Obwald a connu deux élections complémentaires au cours de l'année. Le PDC a pu maintenir son siège, tout comme dans le canton de Zoug. Le siège PLR a été obtenu par un citoyen sans couleur politique. Egalement à Nidwald, le PLR n'a pas réussi à garder son siège. L'accès de l'UDC au gouvernement bernois a permis de renverser la majorité rouge-verte en place depuis 2006.

Figurent parmi les perdants, le PS, le PLR et les Verts avec la perte de chacun un siège. Ils ont été récupérés par l'UDC, le PDC et un Indépendant. Le PDC reste le parti avec le plus de représentantes et représentants dans les exécutifs cantonaux, avec 40 fauteuils. Il est suivi par le PLR (39 sièges) et le PS (28 sièges).

S'agissant des parlements cantonaux, le parlement de Schwytz expérimentait pour la première fois la répartition des sièges selon le système du double Pukelsheim. Le PLR a progressé avec un gain de 4 sièges dans les cantons de Fribourg et de Saint-Gall, 3 fauteuils à Uri et à Schwytz, et 2 sièges en Thurgovie. L'UDC a également renforcé sa présence grâce à l'obtention de 5 sièges à Saint-Gall et de 3 sièges en Thurgovie. Le PS suit la tendance, avec 5 sièges en Argovie et 3 sièges en Thurgovie. Les Vert'libéraux font une entrée remarquable dans les législatifs de Bâle-Ville et de Schaffhouse avec l'obtention de 4 sièges, tout comme à Schwytz avec 3 sièges. Lors des élections 2016, le PDC s'est affaibli dans tous les législatifs cantonaux. Le PBD n'est plus représenté dans les parlements fribourgeois et st-gallois, le PEV a perdu ses 2 représentants à Saint-Gall.

L'UDC reste en tête, avec ses 590 sièges dans les législatifs cantonaux. Le PLR (544 sièges) arrive derrière l'UDC et est suivi par le PS (459 sièges) et le PDC (435 fauteuils).

Du côté des villes, les citoyennes et citoyens de Bienne, Lucerne, Lugano, Lausanne, Berne et Saint-Gall ont été invités à s'exprimer. Lucerne, Lausanne et Lugano n'ont pas connu de changement concernant la composition de leur exécutif. L'UDC a fait son entrée dans l'exécutif de la ville de Bienne. Le PLR n'est plus présent à Berne. A Saint-Gall, le PLR et le PDC ont chacun perdu un siège. Concernant les législatifs, le PDC, le PST, solidaritéS et les Vert'libéraux siègent maintenant à Lausanne. Les socialistes ont progressé à Lausanne, Lucerne, Berne et Saint-Gall. L'UDC a gagné des sièges à Berne, Bienne et Lugano. Cette année, ce sont le PLR et les Verts qui ont perdu des plumes.

L'année 2016 marquait le 25e anniversaire de la participation des femmes à la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures. L'exécutif du canton de Bâle-Ville compte une femme supplémentaire dans ses rangs. Les villes de Saint-Gall et de Lugano accueillent une femme pour siéger dans l'exécutif, une seconde femme fait son entrée à Lausanne et à Lucerne. Aussi bien dans les principales villes que dans les cantons, la part des femmes lors des dernières élections a augmenté, dans les législatifs, par rapport aux avant-dernières élections. A la fin de l'année 2016, elles représentaient 26.4% dans les parlements cantonaux et 39.6% au niveau communal.¹

WAHLEN
DATUM: 01.01.2018
DIANE PORCELLANA

Durant l'année **2018, les autorités des cantons de Berne, de Nidwald, d'Obwald, de Zoug, de Glaris, des Grisons et de Genève ont été renouvelées**. Le PLR a sauvé ses sièges laissés vacants dans les exécutifs de Berne, de Nidwald, de Zoug et de Genève. Le PS a réussi à maintenir les siens à Berne et aux Grisons; tout comme le PBD à Glaris, le PCS à Obwald, les Verts à Berne et l'UDC à Nidwald.

Alors que le PDC avait assuré son siège lors de l'élection complémentaire de 2016 à Obwald, il l'a finalement perdu au profit de l'UDC. En Appenzell Rhodes-Intérieures, Thomas Rechsteiner (pdc), en retrait, a lui aussi été remplacé par un UDC, Ruedi Eberle.

Le Parti du centre a récupéré un des deux fauteuils du PBD aux Grisons et celui de l'Alternative verte à Zoug. Le conseiller d'Etat sortant genevois Luc Barthassat (pdc) n'a pas été réélu, tout comme les conseillers municipaux des villes de Zürich et Winterthour, respectivement Josef Lisibach (udc) et Claudia Nielsen (ps). Enfin, lors de l'élection complémentaire organisée dans le canton de Fribourg, le siège Vert a été cédé au PLR.

S'agissant des législatifs cantonaux, le PS a gagné au total 13 sièges (BE: +5; OW: +2; GL: +1; ZG: +2; GR: +3), mais en a perdu 3 à Genève. A l'inverse, le PDC a remporté un douzième mandat à Genève et a vu son nombre de représentants diminuer dans plusieurs cantons (OW: -3; NW: -1; ZG: -1; GR: -1). Le PLR a renforcé sa présence dans les cantons de Berne (+3 sièges), des Grisons (+3), de Genève (+4) et de Nidwald (+2). Dans les autres cantons, il en a perdu 4 (OW: -2; GL: -1; ZG: -1). Les Verts ont surtout progressé à Genève avec un gain de 5 mandats. Ils ont décroché un dixième siège au parlement zougais et ont cédé 2 des leurs à Berne. Les Vert'libéraux ont obtenu 2 sièges supplémentaires à Glaris et 1 aux Grisons. Sauf à Obwald (+2) et aux Grisons (-), l'UDC n'a enregistré que des pertes (BE: -3; GE: -3; NW: -2; GL: -2; ZG: -1). Il a cédé 3 fauteuils à Winterthour et le double dans la ville de Zürich. Le PBD figure également parmi les perdants avec 7 députés en moins (GR: -5; GL: -1; BE: -1), tout comme le MCG (GE: -8) et le PEV (BE: -2).

Il n'y a eu que dans le législatif du canton d'Obwald et de la ville de Zürich, où le nombre de femmes s'est amoindri par rapport aux élections précédentes (OW: de 16 à 14 sièges; Zürich: de 42 à 40). La présence féminine au gouvernement zougais est assurée avec l'élection de Silvia Thalman-Gut (pdc). Berne et Genève comptent désormais une ministre supplémentaire. Le gouvernement grisonnais est devenu exclusivement masculin suite au départ de Barbara Janom Steiner (pbd), et Anne-Claude Demierre (FR, ps) n'a plus de collègue féminine suite à la démission de Marie Garnier (FR, verts). L'exécutif de Winterthour possède une femme de plus dans ses rangs, avec l'élection de la socialiste Christa Meier.

En parallèle des élections cantonales et communales, le Conseil national n'a pas donné suite à une initiative parlementaire prônant une représentation équilibrée des sexes au Parlement. Il a également, lors du vote final, rejeté le projet pour la souveraineté des cantons en matière de procédure électorale. Enfin, l'auteur de la fraude électorale, lors des élections cantonales valaisannes 2017, a été condamné à 12 mois de prison avec sursis.²

Kantonale Ersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 27.02.2005
MAGDALENA BERNATH

Bei einer Stimmbeteiligung von 39,3% bestimmten die Nidwaldner Wahlberechtigten den Gemeindegemeindeführer von **Dallenwil, Hugo Kayser (cvp)**, zum neuen Regierungsrat und **Nachfolger für den verstorbenen Baudirektor Beat Tschümperlin (cvp)**. Der zur Mitte der CVP Gezählte erreichte 68,7% der Stimmen. Der zum rechten Parteiflügel gehörende Metzgermeister Walter Gabriel aus Wolfenschiessen, der mit der Unterstützung von FDP, SVP und Gewerbe angetreten war, musste sich mit lediglich 28,1% der Stimmen zufrieden geben. Chancenlos blieb der Aussenseiterkandidat der Schweizer Demokraten. Die Nidwaldner Regierung setzt sich weiterhin aus je drei Mitgliedern der CVP und der FDP und einem Vertreter des zur GP Schweiz gehörenden Demokratischen Nidwalden zusammen.³

WAHLEN
DATUM: 13.04.2008
SABINE HOHL

Im Kanton Nidwalden war der frei gewordene Sitz des **in den Ständerat gewählten Paul Niederberger (cvp)** neu zu besetzen. Die CVP nominierte Heinz Keller für die Wahl. Konkurrenz erwuchs ihm durch Ueli Amstad (svp). Die SVP machte mit Blick auf ihre 10-köpfige Vertretung im Landrat (von insgesamt 60 Sitzen) Anspruch auf einen Sitz in der Regierung geltend, die bisher aus 3 CVP, 3 FDP und 1 GP bestand. Trotzdem galt Keller (cvp) als Favorit für die Wahl. Im ersten Wahlgang holte jedoch Amstad (svp) 562 Stimmen mehr als Keller (cvp). Er verpasste das absolute Mehr nur sehr knapp. Nach dem Misserfolg im ersten Wahlgang trat die CVP im zweiten Wahlgang mit einem neuen Kandidaten an: Martin Ambauen, Landwirt und Präsident des Zentralschweizerischen Bauernverbandes. Dieser Kandidat sollte die ländliche Bevölkerung ansprechen. Beim zweiten Wahlgang konnte sich dennoch der **SVP-Kandidat Amstad** deutlich durchsetzen. Er lag in allen Gemeinden vor Ambauen und erhielt fast 3000 Stimmen mehr als dieser. Die Wahlbeteiligung war im zweiten Wahlgang auf 53,8% angestiegen.

Offenbar wurde der Anspruch der SVP auf Regierungsvertretung von der Bevölkerung anerkannt. Die SVP konnte erstmals in die Nidwaldner Regierung einziehen, während die CVP einen ihrer drei Sitze verlor. ⁴

WAHLEN
DATUM: 05.03.2016
DIANE PORCELLANA

Suite à l'élection du conseiller d'Etat Hans Wicki (plr) au Conseil des Etats lors des élections fédérales du 18 octobre 2015, il y a eu une **élection complémentaire à Nidwald**. Le PLR, souhaitant garder son siège afin de maintenir ses trois sièges, a présenté Sepp Durrer. Le PDC, avec la candidature de Josef Niederberger, espérait un troisième siège au gouvernement, tout comme l'UDC qui proposait le candidat Walter Odermatt. Les Verts ont également proposé un candidat, Conrad Wagner, en vue de tenter d'accéder à nouveau au gouvernement, après en avoir été écarté en 2010. Lors de la campagne, une photo compromettante de leur candidat, le montrant alcoolisé, a entaché l'image du parti. Celle-ci aurait été envoyée à la presse par un membre d'un autre parti.

Au premier tour, aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue (10'083 voix). Josef Niederberger a eu le meilleur score (6'050 voix), suivi par Walter Odermatt (5'394 voix), puis par Sepp Durrer (4'341 voix) et enfin par Conrad Wagner (3'944 voix).

Pour le deuxième tour, agendé au 10 avril 2016, le PDC a été le premier parti à confirmer la candidature de son candidat. Les autres partis, ayant pris plus de temps pour réfléchir, n'ont finalement présenté aucun candidat. Alors que le scénario le plus probable était une candidature du PDC et de l'UDC, en raison de la grande différence de voix obtenues lors du premier tour, l'UDC a estimé ne pas avoir les ressources nécessaires, en terme d'argent et de profil de candidat, pour participer au deuxième tour. Les Verts ont interprété les résultats du premier tour comme la volonté du peuple d'un gouvernement bourgeois, au lieu de la présence de toutes les forces politiques au sein du gouvernement. Concernant le PLR, Sepp Durrer n'a pas reçu le soutien nécessaire de son parti pour figurer parmi les candidats du deuxième tour, le PLR estimant que les chances étaient trop faibles et voulant plutôt s'investir activement en 2018. Ainsi, le 5 mars 2016, au lendemain du terme fixé pour l'annonce des candidatures, Josef Niederberger a donc été élu pour succéder à Hans Wicki. Suite à la perte du siège PLR au profit du PDC, le nouveau gouvernement se compose de deux PLR, de deux UDC et de trois PDC. ⁵

1) Elections cantonales et communales 2016

2) Elections cantonales et communales 2018

3) NLZ, 4.11., 30.11., 4.12., 16.12.04, 12.1. und 25.2.05; NLZ und NZZ, 28.2.05.

4) NLZ und NZZ, 11.1.08; Presse vom 25.2.08; NLZ, 10.4.08; Presse vom 14.4.08.

5) NWZ, 20.2., 29.2., 2.3., 3.3.16